

Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire

Samedi 30 mars 2024 à 16 h 30 Salle du Ponant - Yacht Club de Port Camargue 30240 Le Grau du Roi

L'assemblée a commencé à 16h30 en présence d'une assistance nombreuse (108 adhérents et 176 adhérents représentés).*

Mr Jean-Pierre Chérifcheikh, président de l'ALPC², préside cette AG.

Maître Jean-Marc Maillot, notre avocat, est malheureusement absent en raison d'un problème familial dont il nous a informés juste avant l'AG.

Nous recevons Monsieur Daniel Masson, Président de l'Association des Résidents de Port Camargue, Monsieur Philippe Grau, Président de la SNSM, Mr Charly Crespe, Conseiller municipal et Madame Goll, notre invitée d'honneur habituelle (secrétaire générale honoraire de l'ALPC²).

Le Président remercie les adhérents d'être venus malgré des conditions climatiques déplorables ; il précise que notre association compte 625 familles à jour de leur cotisation.*

A l'intention des nombreux et nouveaux adhérents, le Président rappelle nos objectifs statutaires, les affaires en cours et nos activités :

- Défense des intérêts de nos adhérents, au plan fiscal, contrats, quais danois, conciergerie, tarifs etc.
- Protection du cadre de vie : environnement, respect des réserves consignées dans le PLU auprès du Commissaire Enquêteur, voirie, espaces verts, circulation, éclairage, activité portuaire, sécurité.
- Rencontres avec notre avocat Me Jean-Marc Maillot.
- Notre « Vide Greniers Jacques Gutmacher » qui aura lieu en août 2024 en même temps que la fête du port.

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT JEAN-PIERRE CHERIFCHEIKH

- Dans la délibération du Conseil Municipal du 12 juillet 2023, Mr Robert Crauste, Maire du Grau du Roi et Président de la Régie autonome de Port Camargue, a fait voter l'éviction de Mr Jean-Pierre Chérifcheikh, Président de l'ALPC², du Conseil d'administration de la Régie du port et désigné comme représentant des usagers des ports marinas Mr Robert Folcher, par 23 voix contre 5.
- Le Président commente la procédure « taxes foncières » pour laquelle l'ALPC² a recueilli 731 dossiers et fait part des remarques que Me Maillot devait présenter à l'AG :
 - *L'action en reconnaissance de droits avance bien. [Me Maillot nous a envoyé le mémoire en réplique]. Notre position est forte, il reste au juge à trancher, même si on peut penser que cela ira de toute façon en appel.*
 - *Le Tribunal administratif de NIMES audiencera cette affaire sans doute au mois de juin et rendra son jugement 3 semaines après l'audience voire 2 mois.*
 - *L'affaire concernant Mr Jean-Pierre CHERIFCHEIKH (éviction de Mr Chérifcheikh du Conseil d'administration de la Régie autonome de Port Camargue lors du Conseil municipal du 12 juillet 2023) est en cours. Nous attendons la défense adverse.*
- Le Président fait aussi état du rapport de la Chambre régionale des Comptes très critique sur la gestion de la Régie.

Le Président adresse les remerciements de l'ALPC² pour l'ensemble des soutiens reçus et en particulier des représentants de l'opposition au sein du Conseil municipal.

- Malgré plusieurs courriers adressés à Mr le Maire, Robert Crauste, et restés sans réponse, concernant la suppression des frais de transfert d'amodiation pour les nouveaux acquéreurs de marinas (2 000 € votés par le Conseil d'administration de la Régie du 6 décembre 2022), l'ALPC² a enfin obtenu satisfaction : cette contribution a été supprimée par le CA de la régie du 7 mars 2024.
- Le Conseil d'administration de la Régie du 6 décembre 2023 a décidé une augmentation de 6% des tarifs du port (refusée par l'ALPC²).
Les copropriétaires et propriétaires de marinas seraient-ils une variable d'ajustement pour la Régie ?

Nos actions permanentes:

- Présence au CA de la Régie (J.P. Chérifcheikh évincé le 12 juillet 2023) remplacé par Robert Folcher
- 5 administrateurs au Conseil Portuaire
- Comité des usagers du Port (C.L.U.P.)
- Conseil d'administration mensuel de notre association.
- Réunions diverses avec les autorités locales (Préfecture, Mairie, Régie, etc.).
- Information par nos bulletins et flash infos.
- Permanence tous les samedis à notre siège de 10 h à 12 h.

Le Président clôture son rapport en remerciant les membres du bureau ainsi que les administrateurs de l'ALPC², tous bénévoles à votre service.

Le rapport moral est voté à la majorité ; abstention : Mr Régis LAUTREC.

INTERVENTION DE ROBERT FOLCHER SUR LES ACTIONS AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA REGIE DU PORT

Développement des différents points du budget 2024 de la Régie :

- Budget année 2023 : section Investissements en déficit (avec recours à l'emprunt inévitable) section fonctionnement en équilibre, capacité d'autofinancement satisfaisante.
- Forte augmentation de la masse salariale en 2024.
- Coût élevé du ponton de l'Espiguette (1 million d'euros) et niveau incertain des recettes : sur les 33 postes d'amarrage, 4 encore inoccupés ont été loués à la Sté de construction de catamarans Outremer. De nombreuses questions restent en suspens : que va devenir la promenade le long du chenal sud, problématique de la montée des eaux lors d'épisodes pluvieux intenses et de tempêtes.
- Investissement dans 2 nouveaux pontons pour petites embarcations pendant l'été à l'entrée du port.
- Augmentation de la redevance domaniale.
- Augmentation des tarifs de 6% en 2024 (refusée par l'ALPC²).
- Des dépenses prévues en 2024 sont reportées sur l'exercice 2025.
- Créances importantes non recouvrées (150 000 € inscrits en non valeur dont 100 000 € de Thalassa).
- Deux motifs de satisfaction:
 - Implantation sur le quartier de Port Camargue d'un réseau de 20 caméras de vidéo protection (avec lecteur de plaques minéralogiques) et affectation de 6 policiers municipaux à plein temps, dotés d'une nouvelle unité nautique.
 - Suppression des droits de transfert/amodiation. A la demande de notre représentant au conseil d'administration portuaire, R. Folcher, Mr le maire a accepté de porter à nouveau la question à l'ordre du jour de la séance du 7 mars 2024. Nous avons obtenu gain de cause : la suppression de cette contribution a été votée à l'unanimité des administrateurs.

NOUVEAU PLU

Une enquête publique s'est déroulée en mars 2024, portant sur le patrimoine architectural, l'évolution des quartiers, l'environnement, les espaces verts, les mobilités douces. R. Folcher a rencontré la commissaire/enquêtrice le 27 mars et lui a remis une note d'observations évoquant ces différentes questions ainsi que les propositions de notre association. (cf. notre dernier bulletin).

REUNION CITOYENNE

Les questions sur le quartier de Port Camargue ont été abordées lors de la réunion citoyenne du 22 mars 2024 proposée par Mr le Maire Robert Crauste à 18h au Yacht Club de Port Camargue.

- Questions sur le manque d'entretien et la réduction des espaces verts : arrachage de pins, plates bandes inexistantes, matelas d'aiguilles de pins...
- Pistes cyclables et rues détériorées.
- Banc de sable : 2 solutions, soit laisser faire et créer un chenal balisé soit faire une nouvelle jetée à l'Espiguette.
- Risques liés au changement climatique. Le rapport de la Chambre régionale des Comptes sur la Communauté de Communes Terre de Camargue est très critique envers la municipalité - pas assez attentive à la montée des eaux, pas de sensibilisation envers les habitants, pas assez d'intégration aux projets immobiliers.
- Taxe GEMAPI très élevée avec des interrogations sur l'utilisation des fonds récoltés.
- Le dépôt d'hydrocarbures (réserve de l'OTAN classée SEVESO) à l'Espiguette situé à proximité des plages, présente un risque majeur.

RAPPORT DU TRESORIER CLAUDE MARMORAT

Le Trésorier de l'ALPC² présente son rapport sur le bilan des comptes de l'exercice 2023 et le bilan prévisionnel 2024 (document communiqué avec la convocation), en rappelant qu'il est nécessaire de constituer une réserve pour faire face aux frais de justice.

Il note une baisse des cotisations en 2023 car certains adhérents qui nous ont rejoints fin 2022 n'ont payé leurs cotisations 2023 que début 2024 suite à une relance.

Les frais postaux sont importants. Il faut donc privilégier l'envoi de documents (convocation AG, procès verbal d'AG, flashes info...) par internet. Chacun doit pour cela fournir une adresse mail valide.

Le trésorier proposera un questionnaire aux adhérents pour l'envoi de notre bulletin par courrier ou par mail.

Approbation des comptes 2023 et prévisionnels 2024 à l'unanimité.

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ALPC²

19 administrateurs sollicitent le renouvellement de leur mandat :

Mmes Caillat, Gutmacher, La Mesta, Mrs Aguilar, Ayme, Chérifcheikh, Dias, Folcher, Goubert, Guillemain, Larouzière, Lefèvre, Marmorat, Martin, Meurice, Ourmières, Quinto, Tichit.

Se présente comme nouvel administrateur : Mr Berthier élu à l'unanimité.

Les 19 administrateurs sont élus à l'unanimité.

QUESTIONS DES ADHERENTS

Question : lors de la signature, l'article 5 concernant la redevance de participation à la taxe foncière figurait dans nos contrats ? Réponse : la procédure vise à supprimer cet article dont la partie adverse reconnaît qu'il n'est pas correctement rédigé.

Question : solliciter l'inscription des adhérents sur les listes électorales. Réponse : impossible l'ALPC² est une association « libre » de défense donc apolitique.

Question : pourquoi ne pas s'associer à l'ASPPC ? Réponse : les buts ne sont pas identiques.

Question : rapprochement avec ADPPC ? Réponse : cette association avait prévu une action auprès du préfet pour une manifestation pendant les Nautiques.

Questions sur :

- le Spinaker dont la redevance a diminué
- l'écoquartier avec plusieurs recours
- la sécurité dans le port : le radar pédagogique est peu respecté
- les composteurs : favoriseraient la convivialité !!! mais difficile à mettre en œuvre surtout en saison estivale et de plus la taxe d'enlèvement des ordures ménagères ne diminue pas.

LA SNSM

Le Président Jean-Pierre Chérifcheikh accueille Philippe Grau, Président de la SNSM de Port Camargue et lui remet une participation de l'ALPC² pour financer certains équipements des sauveteurs.

Tous sont des bénévoles qui peuvent être félicités pour leur dévouement.

Bravo à eux et n'hésitez pas à les encourager par vos dons personnels.

Le Président Jean-Pierre Chérifcheikh clôture l'Assemblée vers 19h30 et remercie nos invités et le public nombreux.

Conseil d'Administration du 6 avril 2024 :

Le Conseil d'Administration de l'ALPC² s'est réuni le samedi 6 avril 2024 en présence de 14 administrateurs.

Mr Jean-Pierre Chérifcheikh est donc élu Président de l'ALPC² par 13 voix pour et 1 contre (Mr Gilbert Lefèvre).

Le Président a proposé les administrateurs suivants pour la composition de son bureau :

Vice président : Robert Folcher

Secrétaire générale : Françoise La Mesta

Secrétaire adjointe : Nicole Caillat

Secrétaire suppléante : Simone Gutmacher

Trésorier : Claude Marmorat

Trésorier adjoint : Jean-Claude Goubert

Le bureau a été entériné par le Conseil d'administration.

* Au 4 mai 2024, 673 adhérents sur 750 sont à jour de leur cotisation 2024.